

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/06/2025  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 14

|                      |
|----------------------|
| Séance N° 03         |
| 16/06/2025           |
| Délibération 049/7.5 |

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs GUILBAUD David, HEMON Christian.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Monsieur CHAUVIN Yannick a été élu secrétaire.

OBJET : Demande de subvention de l'association l'Envol du Perrier

Vu la délibération n°024M/7.1 du 24/03/2025 portant approbation du budget primitif 2025,

Suite au courrier de demande de subvention de fonctionnement de l'association « L'envol du Perrier » en date du 10 mai 2025.

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'association communale « L'envol du Perrier » élève des pigeons à des fins de compétition mais aussi dans un but pédagogique et événementiel.

Madame le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur une subvention de fonctionnement pour un montant de 600€ à verser à cette association et engage un échange sur le versement d'une subvention exceptionnelle au vu des prestations fournies par l'association lors du Téléthon et de la cérémonie du 8 mai.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer à l'association « L'envol du Perrier » une subvention de fonctionnement de 600 € pour l'année 2025 ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 200€.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme  
Madame le Maire  
Rosiane GODEFROY

Le secrétaire de séance  
Mr CHAUVIN Yannick

